



PV 451 DU JEUDI 3 OCTOBRE 2019

GROUPEMENT LYON METROPOLE

Tél 04 78 84 18 48

lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr

SECRETARIAT

Mme Christine BLANCHARD /Jean-François BLANCHARD.

RECOMMANDATIONS : Rappel, anticipez vos rencontres, vos plannings, informez-nous de vos modifications le jour de notre permanence du lundi pour parution des infos au PV du jeudi, toujours envoyer en copie au groupement les infos que vous faites parvenir par mail aux différentes commissions

Rappel : Calendrier de foot d'animations en ligne sur le site du District dans documents à télécharger.

Ne tardez pas à nous fournir vos informations et inscriptions, la permanence du groupement est ouverte tous les lundis sauf vacances scolaires à partir de 17h. Déjà quelques problèmes (licences ;horaires ;inscriptions) anticipez au maximum vos plannings pour éviter tout désagréments.

COMMISSION COUPE U15 - U17 - SENIORS

Présent : *MOLINARI Hervé*

Nous préciser par mail à l'adresse du groupement **la division et le numéro de l'équipe**.

Rappel les équipes engagées en Coupe de Lyon et du Rhône en cas d'élimination au 32ème de finale ne rentrent pas automatiquement en Coupe GLM il faut les inscrire.

COUPE GUICHARD : Engagements à vérifier : UGA - FEYZIN – FC REUSSITE – JS IRIGNY 2 équipes – AS BELLECOUR – AS CONFLUENCE – MAIA SONNIER – FC GERLAND 1 équipe -ES TRINITE 2 D3 – USM P.BENITE – PORTUGAIS DE ST FONTS – CO ST FONTS – FC ST FONTS 1– VENISSIEUX FC – ASVEL 2 D4 – AS BUERS – FC LATINO – US MEYZIEU – ASAV

Nous indiquer le niveau de l'équipe et son numéro. Merci. Le tirage de la coupe seniors aura lieu le lundi 7 octobre à 19h00 ,les clubs sont invités à assister au tirage. **Rencontre le 27 octobre**

COUPE U 17 : Engagements à vérifier : CHASSIEU DECINES FC - UGA - JS IRIGNY – AS BELLECOUR – ES TRINITE 2 D3 – USM P.BENITE – VENISSIEUX FC – ASUL – ASVEL 2 D3 – ASAV – US MEYZIEU 2 équipes – CHARLY – AS MONTCHAT 3 D 2
Nous indiquer le niveau de l'équipe et son numéro. Merci.

COUPE U 15 : Engagements à vérifier : UGA 2 équipes - ASBGL – CHASSIEU DECINES FC – JS IRIGNY – AS BELLECOUR – FCL – ES TRINITE 2 D2 - CS LYON – USM P.BENITE – CO ST FONTS – VENISSIEUX FC 2 et 3– ASUL – ASVEL 2 D3 et ASVEL 3 D4 - AS BUERS - ASAV – VILLEURBANNE UNITED FC – US MEYZIEU 3 équipes – CHARLY - AS MONTCHAT 3 D3
Nous indiquer le niveau de l'équipe et son numéro. Merci.

COMMISSION U13

Présent : *Mr Olivier FARGET (u13glm@yahoo.fr)*

RAPPEL IMPORTANT : Les premiers mails nous arrivent et nous vous rappelons que lors de vos changements de dates, d'horaires ou de stade que le délai est fixé à 14 jour pour parution dans le PV dans les délais autorisés, en dessous des 14 jours, vous devez nous faire parvenir la copie de l'accord du club adverse. L'heure officielle pour la catégorie U13 est **14 H 00**, les horaires autorisés sont 10 H 00 et 15 H 30, et lorsque vous nous faites passer vos changements d'horaires par mails ou courriers, merci de noter les numéros des rencontres, les noms et numéros des équipes, les poules, les stades avec l'adresse exacte, ainsi que la date et l'heure. Seuls les horaires autres que 14 H 00 seront renseignés sur le P.V. Lorsque vous nous faites passer un **changement d'horaire** par mail, fax ou courrier, merci d'indiquer **la poule** concernée par la rencontre, Le **numéro de la rencontre** (numéro à 8 chiffres), **le nom** et **numéro des équipes**, le **nom du stade** accompagné de l'adresse du stade ainsi que la **date et heure**. Merci d'avance.

Cela évite de perdre du temps à la commission U13 de chercher les infos pour faire paraître sur le PV.



PV 451 DU JEUDI 3 OCTOBRE 2019

Courriers, Fax, Courriels des clubs :

FC GERLAND : (Poule J – Equipe 4) Mail reçu de Mme Virginie LAGRANGE correspondante du club le 25 septembre 2019 au sujet des rencontres de l'équipe 4. Sur la PV n° 449 il est noté que l'équipe 10 du FC Lyon a déclaré forfait. Un rappel à eu lieu sur le PV n° 450.

Nous vous rappelons que le P.V. fais toujours fois par rapport au site internet du District de Lyon et du Rhône de Football et c'est le PV qui est la source officielle des Groupements pour les informations.

COM SAINT FONS (Poule I - Equipe 2) : Mail reçu de Mme CHOMEL Christelle présidente du club le samedi 28 septembre à 10 H 05 au sujet de la rencontre n° 21979074 du samedi 28 septembre 2019.

Pour information, nous vous rappelons que pour le football d'animation c'est le PV qui fait toujours fois par rapport au site internet du District de Lyon et du Rhône de Football et c'est la source officielle des Groupement.

Cela vous à été rappelé lors de l'Assemblée Générale de début de saison à Chassieu.

Le changement d'horaire est paru sur le PV n° 449 du jeudi 19 septembre 2019.

Feuilles de matchs manquantes : 2^{ème} rappel - Feuilles de matchs à faire parvenir au Groupement avant application de l'article 22.1 des règlements page 120 de l'annuaire :

- **Journée 1** : (Poule A) Match 21978847 : AS MONTCHAT 1 – FC GERLAND 1

- **Journée 1** : (Poule F) Match 21978986 : VENISSIEUX FC 6 – AS BRON GRAND LYON 3

- **Journée 1** : (Poule G) Match 21979014 : JS IRIGNY 1 – FC GERLAND 3

- **Plateau n°1** (samedi 21 septembre 2019) : FC ROULE LA MULATIERE 1

- **Plateau n°2** (samedi 21 septembre 2019) : VENISSIEUX FC 7F

Feuilles de matchs manquantes : 1^{er} Rappel : Feuilles de matchs à faire parvenir dans les 48 H 00 au Groupement avant application de l'article 22.1 des règlements page 116 de l'annuaire :

- **Journée 2** : (Poule A) Match 21978849 : FC LYON 5 – AS MONTCHAT 1

- **Journée 2** : (Poule A) Match 21978851 : COM SAINT FONS 1 – ASVEL 1

- **Journée 2** : (Poule A) Match 21978852 : OLYMPIQUE LYONNAIS 3 – AS BRON GRAND LYON 1

- **Journée 2** : (Poule B) Match 21978877 : FC LYON 6 – AS BUERS 1

- **Journée 2** : (Poule B) Match 21978878 : VENISSIEUX FC 4 – VILLEURBANNE-UNITED FC 2

- **Journée 2** : (Poule B) Match 21978880 : ASUL 1 – ES TRINITE 1

- **Journée 2** : (Poule C) Match 21978905 : CS LYON 8^{ème} 1 – AS BUERS 2

- **Journée 2** : (Poule C) Match 21978906 : VENISSIEUX FC 3 – USM PIERRE-BENITE 1

- **Journée 2** : (Poule D) Match 21978934 : CDFC CHASSIEU-DECINES 3 – AS MONTCHAT 6

- **Journée 2** : (Poule D) Match 21978935 : ASUL 2 – SC BRON TERRAILLON LA PERLE 1

- **Journée 2** : (Poule D) Match 21978937 : ES CHARLY 1 – ES TRINITE 2

- **Journée 2** : (Poule E) Match 21978962 : VENISSIEUX FC 5 – AS MONTCHAT 4

- **Journée 2** : (Poule E) Match 21978963 : AS BELLECOUR-PERRACHE 3 – FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 1

- **Journée 2** : (Poule E) Match 21978964 : CS LYON 8^{ème} 2 – ASVEL 2

- **Journée 2** : (Poule F) Match 21978993 : AS BRON GRAND LYON 3 – AS MONTCHAT 6

- **Journée 2** : (Poule G) Match 21979018 : CDFC CHASSIEU-DECINES 4 – AS MONTCHAT 7

- **Journée 2** : (Poule G) Match 21979019 : CS LYON 8^{ème} 3 – FC LYON 8

- **Journée 2** : (Poule H) Match 21979047 : FC LYON 9 – SC BRON TERRAILLON LA PERLE 2

- **Journée 2** : (Poule I) Match 21979076 : FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 2 – VENISSIEUX FC 7F

- **Journée 2** : (Poule J) Match 21979102 : SC BRON TERRAILLON LA PERLE 3 – FC ROULE LA MULATIERE 1

- **Plateau n°1** (samedi 28 septembre 2019) : AS BELLECOUR-PERRACHE 4

- **Plateau n°2** (samedi 28 septembre 2019) : CDFC CHASSIEU-DECINES 5F

COMMISSION FESTIVAL U13

Présent : Mr Olivier FARGET (u13glm@yahoo.fr)

Rappel des règles pour le bon déroulement des plateaux du Festival U13 :

- Lors du tirage au sort du Festival U13, le club qui est tiré en premier à la charge du bon déroulement du plateau (organisation, sécurité, gestion de la feuille de match) et doit retourner la feuille de match et les feuilles de l'épreuve de jonglerie dans les délais (**48 heures**) au groupement LYON-METROPOLE.



PV 451 DU JEUDI 3 OCTOBRE 2019

- Vous devez télécharger les feuilles de matchs homologuées sur le site internet du District du Rhône de Football dans l'onglet groupement puis foot d'animation à cette adresse :
- Feuille de match et règlement du Festival U13 (à présenter par le club recevant aux autres clubs) : <https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-match-Coupe-U13.pdf>
- Feuille d'effectifs et de jongles du Festival U13 (à présenter par le club recevant aux autres clubs) : <https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-jonglerie-Coupe-U13.pdf>
- Le club recevant doit (suite au tirage et à la parution des poules) remplir cette feuille de match ainsi que les feuilles de jongles (Type de coupe, date, nom des clubs, numéros des Clubs) accompagné des autres clubs.

Règlement du Festival U13 : Horaire Obligatoire (14 H 00) :

- Rendez vous sur les stades à **13 H 15**.
 - Début de l'épreuve de jonglerie à **13 H 40**.
 - Début des rencontres à **14 H 00** précise (Horaire Obligatoire).
 - Un joueur ne pourra être inscrit (e) sur la feuille de match que si il (elle) en possession de sa licence ou, à défaut, d'une pièce d'identité avec sa photo et muni d'un certificat médical qui peut-être celui figurant sur la demande de licence (original ou copie) établie au nom du joueur (e) et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite.
 - L'équipe se compose de **8 joueurs** dont un gardien de but et de **3 remplaçants**.
 - Pour les plateaux à **4 équipes**, les équipes joueront **3 matches de 20 minutes** (sans mi-temps).
 - Pour les plateaux à **3 équipes**, les équipes joueront **2 matches de 30 minutes** (sans mi-temps).
 - Ballon taille N°4
 - Hors-jeu sanctionnés à partir de la ligne médiane.
 - Les remplacements sont illimités et effectués à un arrêt de jeu.
 - Coups francs directes ou indirectes en fonction de la faute (cf. lois du jeu foot à 8 sur site du District). Les joueurs adverses se placent à 6 m.
 - Le gardien n'a pas la possibilité de se saisir du ballon à la main, dans sa surface de réparation, sur une passe d'un partenaire. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
 - Interdiction pour le gardien de relancer le ballon de volée ou de ½ volée. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
 - Sur une sortie de but la remise en jeu est réalisée aux 9m (au niveau du point de penalty) et non sur la ligne des 13m
 - Sur toutes les reprises de jeu l'adversaire le plus proche doit se trouver au minimum à 6m.
 - Dimension de la surface de réparation : 26m de large sur 13m de profondeur.
- En l'absence d'arbitre officiel, l'arbitrage:
- Se fera à la pièce pour les poules de 4.
 - Incombera à l'éducateur de l'équipe qui ne joue pas pour les poules de 3.

ATTENTION :

- Pour le bon déroulement des plateaux du "Festival U13" les rotations entre chaque match doivent être rapides. Durée du plateau = 1 heure 20 minutes (plateau de 4 équipes)
- Tous les enfants doivent participer.

Classement : S'il y a égalité entre deux équipes au niveau des points.

Il faut pour les départager prendre en compte dans cet ordre les éléments suivants :

- Goal average particulier.
- Epreuve de jonglerie que l'on réalise systématiquement avant le début des rencontres.
- Goal average général.

Nouvelles mesures réglementaires de l'épreuve de jonglerie : *L'épreuve de jonglerie (voir règlement sur la feuille épreuve de jonglerie) est à réaliser obligatoirement avant le début des rencontres. Dans le cas où celle-ci ne serait pas effectuée, aucune équipe ne sera qualifiée pour le tour suivant. Si une ou plusieurs équipes ne réalisent pas l'épreuve de jonglerie avant les rencontres, l'ensemble de leurs rencontres seront considérées comme perdues.*

Déroulement de l'épreuve de jonglerie : Les éducateurs se réunissent avec la feuille de match à remplir. Ils réunissent les joueurs des deux équipes (A avec B et C avec D) afin de rappeler le règlement de l'épreuve de jonglerie. Puis, les enfants réalisent l'épreuve de jonglerie en binôme (un joueur de chaque équipe).



PV 451 DU JEUDI 3 OCTOBRE 2019

Chaque joueur compte les jonglages de son adversaire et les résultats sont annoncés au fur et à mesure aux éducateurs.

Objectif :

- Pieds(s) : 50 contacts.
- Tête : 20 contacts.
- Levée du ballon au pied pour le jonglage au(x) pied(s) et à la main pour le jonglage tête.
- Aucune surface de rattrapage.
- Tous les enfants participent et réalisent deux essais au(x) pied(s) et deux essais à la tête.
- Le deuxième essai est réalisé uniquement si le premier n'a pas permis d'atteindre l'objectif fixé.
- Seul le meilleur essai au(x) pied(s) et à la tête de chaque joueur est pris en compte.

Comptage des points : Il s'effectue sur le total des 8 meilleurs résultats (addition des résultats pieds + tête) sur les 11 participants. En cas d'égalité prendre le meilleur 9^{ème}, le meilleur 10^{ème} et enfin le meilleur 11^{ème}.

2^{ème} tour : Samedi 12 octobre 2019 à 14 H 00.

Poule 1 : ASVEL 1 / AS BUERS 1 / CS LYON 8^{ème} 1 / FC LYON 1 (Stade des Iris)

Poule 2 : CDFC CHASSIEU-DECINES 1 / VILLEURBANNE UNITED FC 1 / FC ROULE LA MULATIERE 1 / FC GERLAND 1 (Stade Romain Tisserand)

Poule 3 : AS BRON GRAND LYON 1 / VENISSIEUX FC 1 / OLYMPIQUE LYONNAIS 1 / AS MONTCHAT 1 (Stade Jean Jaurès)

Poule 4 : ES TRINITE 1 / FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 1 / COM SAINT FONTS 1 / US MEYZIEU 1 (Stade Jules Bavozet)

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule seront qualifiées pour le troisième tour du festival U13.

COMMISSION COUPE DE GROUPEMENT U13

Présent : Mr Olivier FARGET (u13glm@yahoo.fr)

Rappel des règles pour le bon déroulement des plateaux de coupe de Groupement :

- Lors du tirage au sort de la coupe de groupement, le club qui est tiré en premier à la charge du bon déroulement du plateau (organisation, sécurité, gestion de la feuille de match) et doit retourner la feuille de match et les feuilles de l'épreuve de jonglerie dans les délais (**48 heures**) au groupement LYON-METROPOLE.

- Vous devez télécharger les feuilles de matchs homologuées sur le site internet du District du Rhône de Football dans l'onglet groupement puis foot d'animation à cette adresse :

- Feuille de match et règlement de la coupe de groupement (à présenter par le club recevant aux autres clubs) :

<https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-match-Coupe-U13.pdf>

- Feuille d'effectifs et de jongles de la coupe de groupement (à présenter par le club recevant aux autres clubs) :

<https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-jonglerie-Coupe-U13.pdf>

- Le club recevant doit (suite au tirage et à la parution des poules) remplir cette feuille de match ainsi que les feuilles de jongles (Type de coupe, date, nom des clubs, numéros des Clubs) accompagné des autres clubs.

Règlement de la Coupe de Groupement catégorie U13 :

- Rendez vous sur les stades à **13 H 15**.

- Début de l'épreuve de jonglerie à **13 H 40**.

- Début des rencontres à **14 H 00** précise.

- Un joueur ne pourra être inscrit (e) sur la feuille de match que si il (elle) en possession de sa licence ou, à défaut, d'une pièce d'identité avec sa photo et muni (e) d'un certificat médical qui peut-être celui figurant sur la demande de licence (original ou copie) établie au nom du joueur (e) et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite.

- L'équipe se compose de **8 joueurs** dont un gardien de but et de **3 remplaçants**.

- Pour les plateaux à **4 équipes**, les équipes joueront **3 matches de 20 minutes** (sans mi-temps).

- Pour les plateaux à **3 équipes**, les équipes joueront **2 matches de 30 minutes** (sans mi-temps).

- Ballon taille N°4

- Hors-jeu sanctionnés à partir de la ligne médiane.

- Les remplacements sont illimités et effectués à un arrêt de jeu.



PV 451 DU JEUDI 3 OCTOBRE 2019

- Coups francs directes ou indirectes en fonction de la faute (cf. lois du jeu foot à 8 sur site du District). Les joueurs adverses se placent à 6 m.
 - Le gardien n'a pas la possibilité de se saisir du ballon à la main, dans sa surface de réparation, sur une passe d'un partenaire. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
 - Interdiction pour le gardien de relancer le ballon de volée ou de ½ volée. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
 - Sur une sortie de but la remise en jeu est réalisée aux 9m (au niveau du point de penalty) et non sur la ligne des 13m
 - Sur toutes les reprises de jeu l'adversaire le plus proche doit se trouver au minimum à 6m.
 - Dimension de la surface de réparation : 26m de large sur 13m de profondeur.
- En l'absence d'arbitre officiel, l'arbitrage:
- Se fera à la pièce pour les poules de 4.
 - Incombera à l'éducateur de l'équipe qui ne joue pas pour les poules de 3.

ATTENTION :

- Pour le bon déroulement des plateaux de la "Coupe U13" les rotations entre chaque match doivent être rapides. Durée du plateau = 1 heure 20 minutes (plateau de 4 équipes)
- Tous les enfants doivent participer.

Classement : S'il y a égalité entre deux équipes au niveau des points.

Il faut pour les départager prendre en compte dans cet ordre les éléments suivants :

- Goal average particulier.
- Epreuve de jonglerie que l'on réalise systématiquement avant le début des rencontres.
- Goal average général.

Nouvelles mesures réglementaires de l'épreuve de jonglerie : *L'épreuve de jonglerie (voir règlement sur la feuille épreuve de jonglerie) est à réaliser obligatoirement avant le début des rencontres. Dans le cas où celle-ci ne serait pas effectuée, aucune équipe ne sera qualifiée pour le tour suivant. Si une ou plusieurs équipes ne réalisent pas l'épreuve de jonglerie avant les rencontres, l'ensemble de leurs rencontres seront considérées comme perdues.*

Déroulement de l'épreuve de jonglerie : Les éducateurs se réunissent avec la feuille de match à remplir. Ils réunissent les joueurs des deux équipes (A avec B et C avec D) afin de rappeler le règlement de l'épreuve de jonglerie. Puis, les enfants réalisent l'épreuve de jonglerie en binôme (un joueur de chaque équipe). Chaque joueur compte les jonglages de son adversaire et les résultats sont annoncés au fur et à mesure aux éducateurs.

Objectif :

- Pieds(s) : 50 contacts.
- Tête : 20 contacts.
- Levée du ballon au pied pour le jonglage au(x) pied(s) et à la main pour le jonglage tête.
- Aucune surface de rattrapage.
- Tous les enfants participent et réalisent deux essais au(x) pied(s) et deux essais à la tête.
- Le deuxième essai est réalisé uniquement si le premier n'a pas permis d'atteindre l'objectif fixé.
- Seul le meilleur essai au(x) pied(s) et à la tête de chaque joueur est pris en compte.

Comptage des points : *Il s'effectue sur le total des 8 meilleurs résultats (addition des résultats pieds + tête) sur les 11 participants. En cas d'égalité prendre le meilleur 9^{ème}, le meilleur 10^{ème} et enfin le meilleur 11^{ème}.*

2^{ème} tour : Samedi 12 octobre 2019 à 14 H 00.

Poule 1 : AS ALGERIENNE VILLEURBANNE 1 / VENISSIEUX FC 6 / US MEYZIEU 3 / USM PIERRE-BENITE 1 (Stade Ahmed Mokrane)

Poule 2 : FC LYON 4 / AS MONTCHAT 4 / OLYMPIQUE LYONNAIS 3 / ASVEL 3 (Stade du Clos Layat)

Poule 3 : UGA DECINES 2 / VENISSIEUX FC 5 / AS MONTCHAT 3 / FC LYON 5 (Stade Raymond Troussier)

Poule 4 : FC LYON 2 / UGA DECINES 1 / US MEYZIEU 2 / ASUL 1 (Stade du Clos Layat)

Poule 5 : VILLEURBANNE-UNITED FC 2 / FC LYON 3 / AS BUERS 2 / AS MONTCHAT 7 (Stade de la Viabert)

Poule 6 : VENISSIEUX FC 3 / ES TRINITE 2 / ASVEL 4 / FC LYON 6 (Stade Auguste Delaune)

Poule 7 : CS LYON 8^{ème} 3 / ES TRINITE 3 / VENISSIEUX FC 2 (Stade Michel Saez)



PV 451 DU JEUDI 3 OCTOBRE 2019

Poule 8 : US MEYZIEU 4 / VENISSIEUX FC 4 / AS BRON GRAND LYON 3 (Stade des Sèrvizières)

Poule 9 : FC GERLAND 3 / AS MONTCHAT 2 / CDFC CHASSIEU-DECINES 2 (Stade des Channées)

COMMISSION COUPE DE GROUPEMENT COMPLEMENTAIRE U13

Présent : Mr Olivier FARGET (u13glm@yahoo.fr)

Rappel des règles pour le bon déroulement des plateaux de coupe de Groupement :

- Lors du tirage au sort de la coupe de groupement, le club qui est tiré en premier à la charge du bon déroulement du plateau (organisation, sécurité, gestion de la feuille de match) et doit retourner la feuille de match et les feuilles de l'épreuve de jonglerie dans les délais (**48 heures**) au groupement LYON-METROPOLE.
- Vous devez télécharger les feuilles de matchs homologuées sur le site internet du District du Rhône de Football dans l'onglet groupement puis foot d'animation à cette adresse :
- Feuille de match et règlement de la coupe de groupement (à présenter par le club recevant aux autres clubs) : <https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-match-Coupe-U13.pdf>
- Feuille d'effectifs et de jongles de la coupe de groupement (à présenter par le club recevant aux autres clubs) : <https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-jonglerie-Coupe-U13.pdf>
- Le club recevant doit (suite au tirage et à la parution des poules) remplir cette feuille de match ainsi que les feuilles de jongles (Type de coupe, date, nom des clubs, numéros des Clubs) accompagné des autres clubs.

Règlement de la Coupe de Groupement catégorie U13 :

- Rendez vous sur les stades à **13 H 15**.
 - Début de l'épreuve de jonglerie à **13 H 40**.
 - Début des rencontres à **14 H 00** précise.
 - Un joueur(e) ne pourra être inscrit (e) sur la feuille de match que si il (elle) en possession de sa licence ou, à défaut, d'une pièce d'identité avec sa photo et muni (e) d'un certificat médical qui peut-être celui figurant sur la demande de licence (original ou copie) établie au nom du joueur (e) et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite.
 - L'équipe se compose de **8 joueurs** dont un gardien de but et de **3 remplaçants**.
 - Pour les plateaux à **4 équipes**, les équipes joueront **3 matches de 20 minutes** (sans mi-temps).
 - Pour les plateaux à **3 équipes**, les équipes joueront **2 matches de 30 minutes** (sans mi-temps).
 - Ballon taille N°4
 - Hors-jeu sanctionnés à partir de la ligne médiane.
 - Les remplacements sont illimités et effectués à un arrêt de jeu.
 - Coups francs directes ou indirectes en fonction de la faute (cf. lois du jeu foot à 8 sur site du District). Les joueurs adverses se placent à 6 m.
 - Le gardien n'a pas la possibilité de se saisir du ballon à la main, dans sa surface de réparation, sur une passe d'un partenaire. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
 - Interdiction pour le gardien de relancer le ballon de volée ou de ½ volée. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
 - Sur une sortie de but la remise en jeu est réalisée aux 9m (au niveau du point de penalty) et non sur la ligne des 13m
 - Sur toutes les reprises de jeu l'adversaire le plus proche doit se trouver au minimum à 6m.
 - Dimension de la surface de réparation : 26m de large sur 13m de profondeur.
- En l'absence d'arbitre officiel, l'arbitrage:
- Se fera à la pièce pour les poules de 4.
 - Incombera à l'éducateur de l'équipe qui ne joue pas pour les poules de 3.

ATTENTION :

- Pour le bon déroulement des plateaux de la "Coupe U13" les rotations entre chaque match doivent être rapides. Durée du plateau = 1 heure 20 minutes (plateau de 4 équipes)
- Tous les enfants doivent participer.

Classement : S'il y a égalité entre deux équipes au niveau des points.

Il faut pour les départager prendre en compte dans cet ordre les éléments suivants :

- Goal average particulier.



PV 451 DU JEUDI 3 OCTOBRE 2019

- Epreuve de jonglerie que l'on réalise systématiquement avant le début des rencontres.
- Goal average général.

Nouvelles mesures réglementaires de l'épreuve de jonglerie : L'épreuve de jonglerie (voir règlement sur la feuille épreuve de jonglerie) est à réaliser obligatoirement avant le début des rencontres. Dans le cas où celle-ci ne serait pas effectuée, aucune équipe ne sera qualifiée pour le tour suivant. Si une ou plusieurs équipes ne réalisent pas l'épreuve de jonglerie avant les rencontres, l'ensemble de leurs rencontres seront considérées comme perdues.

Déroulement de l'épreuve de jonglerie : Les éducateurs se réunissent avec la feuille de match à remplir. Ils réunissent les joueurs des deux équipes (A avec B et C avec D) afin de rappeler le règlement de l'épreuve de jonglerie. Puis, les enfants réalisent l'épreuve de jonglerie en binôme (un joueur de chaque équipe). Chaque joueur compte les jonglages de son adversaire et les résultats sont annoncés au fur et à mesure aux éducateurs.

Objectif :

- Pieds(s) : 50 contacts.
- Tête : 20 contacts.
- Levée du ballon au pied pour le jonglage au(x) pied(s) et à la main pour le jonglage tête.
- Aucune surface de rattrapage.
- Tous les enfants participent et réalisent deux essais au(x) pied(s) et deux essais à la tête.
- Le deuxième essai est réalisé uniquement si le premier n'a pas permis d'atteindre l'objectif fixé.
- Seul le meilleur essai au(x) pied(s) et à la tête de chaque joueur est pris en compte.

Comptage des points : Il s'effectue sur le total des 8 meilleurs résultats (addition des résultats pieds + tête) sur les 11 participants. En cas d'égalité prendre le meilleur 9^{ème}, le meilleur 10^{ème} et enfin le meilleur 11^{ème}.

2^{ème} tour : Samedi 12 octobre 2019 à 14 H 00.

Poule 1 : FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 2 / ASVEL 2 / AS BRON GRAND LYON 2 / CDFC CHASSIEU-DECINES 3 (Stade Jean Bouin)

Poule 2 : AS BELLECOUR-PERRACHE 3 / UGA DECINES 3 / ES TRINITE 4 / CDFC CHASSIEU-DECINES 4 (Stade Sonny Anderson)

Poule 3 : AS MONTCHAT 8 / AS BELLECOUR-PERRACHE 2 / AS ALGERIENNE VILLEURBANNE 2 / FC GERLAND 2 (Stade Marc Vivien Foé)

Poule 4 : ASUL 2 / VILLEURBANNE UNITED FC 3 / US MEUZIEU 5 (Stade Séverine)

Poule 5 : AS BUERS 3 / US MEYZIEU 6 / CS LYON 8^{ème} 2 (Stade Armand)

COMMISSION PLATEAUX U13

Présent : Mr Olivier FARGET (u13glm@yahoo.fr)

Sur demande de la commission technique et des Jeunes du District de Lyon et du Rhône, des plateaux à 3 ou 4 équipes auront lieu pour permettre aux enfants de continuer à jouer en même temps que les plateaux de Coupe de Groupement et festival U13. Ces plateaux auront lieu dans les clubs ne recevant pas de plateau de Coupe de Groupement ni de plateau du Festival U13 et utiliseront les mêmes règles que la coupe de Groupement.

Plateau 1 : SC BRON TERRAILLON LA PERLE 1 / AS MONTCHAT 5 / COM SAINT FONS 2 (Stade Léo Lagrange)

Plateau 2 : JS IRIGNY 1 / ES CHARLY 1 / FC GERLAND 4 / AS MONTCHAT 6 (Stade d'Yvours)

COMMISSION U11

Présent : Mme Blanc Séverine (u11glm@laposte.net)

Lors des 2 premières journées, beaucoup de forfaits ont été enregistrés, cela est INADMISSABLE vis-à-vis des clubs recevant. Merci à l'avenir de faire tout votre possible pour vous déplacer. Pour rappel, les matchs secs en U11 sont INTERDITS. Au bout du 3ème forfait lors de la phase, l'équipe concernée sera automatiquement rétrogradé dans la dernière poule. N'oubliez pas dès la fin des rencontres, de renvoyer au GROUPEMENT les feuilles de matchs. Celles-ci seront vérifiées minutieusement. Tout manquement à une information ou tricherie sera sanctionnée.



PV 451 DU JEUDI 3 OCTOBRE 2019

Une vingtaine de feuilles de plateaux ont été réceptionnées et déjà un calvaire à relire vos feuilles remplies (score barrés et/ou raturés, numéro d'équipe ou voir même le club pas inscrit (merci de prendre la peine d'inscrire ceux-ci correctement sans ratures). Tous scores illisibles sera considéré comme match perdu pour les 2 équipes c'étant rencontré. Vérifiez bien !!!!!!!!!!!!!!!

80% des éducateurs n'ont pas rentré leur propre numéro de licence. Ce n'est pas sérieux du tout.

Certains clubs ont plusieurs équipes d'inscrites MERCI de bien mettre le numéro exact de l'équipe qui se rends sur le plateau en question.

INFOS IMPORTANTES CHANGEMENT DE SITE :

Plateau A403 du 12.10.2019 site FCL 2 aura lieu sur le site de **MONTCHAT 1** (FCL 2 – MEYZIEU 1 – MONTCHAT 1 – MONTCHAT 2) .

Plateau D403 du 12.10.2019 site FCL 8 aura lieu sur le site de **PIERRE BENITE** (FCL 8 – BRON 3 – GERLAND 3 – PIERRE BENITE 1)

Merci à tous les clubs concernés d'en prendre note et pour les 2 sites accueillants les plateaux de nous communiquer vos horaires au plus vite.

FEUILLES DE PLATEAUX NON RECUES A CE JOUR (Journée du 21.09.2019) – 1^{er} RAPPEL

Poule C : Plateau C101 IRIGNY 1 -Plateau C104 FC VENISSIEUX 4

Poule E : Plateau E104 FC VENISSIEUX 6

Poule F : Plateau F103 ROULE MULATIERE 2

RECAPITULATIFS DES EQUIPES NE C'ETANT PAS DEPLACEES LORS DES 2 JOURNEES

Poule A AS BRON / Poule B RAS / Poule C BELLECOUR 3 - FC GERLAND 3 -SCBTP 2

Poule D RAS

Poule E AS ALGERIENNE 2

Poule F UGA 3 à 2 fois - IRIGNY 2 - FCL 16 F

Mails reçus des clubs :

AS ALGERIENNE : Merci de ne pas communiquer vos changements d'horaires le vendredi soir MAIS au plus tard le mercredi précédant le plateau. Merci d'en prendre note. Difficile pour les clubs de se déplacer ensuite surtout quand vous êtes injoignable. Vous seriez les 1^{ers} à vous plaindre dans la situation inverse.

Tous les plateaux à 10H stade Cyprien. Lu et Noté

BUERS : Tous les plateaux à 10H stade Armand. Lu et noté.

MEYZIEU : Tous les plateaux à 10 H stade SERVIZIERES . Lu et Noté.

GERLAND : Tous les plateaux à 10 H stade des Channées et/ou Plaine des jeux de gerland. Lu et Noté.

ASVEL : Tous les plateaux à 10H (ou 11H si festifoot U7/U9) stade des Iris. Lu et Noté.

CS LYON 8eme : Plateau B402 du 12.10 à 10 H (OL 3F – GERLAND 1 – FCL 4). Lu et Noté.

UGA : Tous les plateaux à 10H stade Troussier à Décines. Lu et Noté

PIERRE BENITE : Engagement d'une 3eme équipe pour la 2eme phase. Lu et Noté

LYON SPORT METROPOLE : Engagement d'une équipe pour la 2eme phase. Lu et Noté.

VILLEURBANNE UNITED : Tous les plateaux à 10H stade VIABERT sauf en cas de festifoot U9 ceux-ci seront à 11H. Lu et Noté.

IRIGNY : Plateau F303 du 5.10 à 14H stade Yvours. (SCBTP 3F -ROULE 2 – FCL 16F) Lu et Noté.

AS BRON : Tous les plateaux à 10H stade J.JAURES sauf en cas de réception de festi, plateaux décalés à 11H. Lu et Noté.

Plateau A303 du 5.10 à 10 h stade J.JAURES. Lu et Noté.

Plateau D303 du 5.10 à 14 H stade J.JAURES. Lu et Noté.

CHARLY : Tous les plateaux auront lieu à 14h stade BOURETTE à CHARLY

ASUL : Plateau B301 du 5.10 à 14 H stade Séverine (TRINITE 2 – CS LYON 8^E 2 FCL 7) .Lu et Noté.

Tous les plateaux à 10H ou 11H (si festifoot U7/U9) stade Séverine. Lu et Noté.

FEYZIN : Tous les plateaux à 10 H stade JEAN BOUIN . Lu et Noté

BELLECOUR : Plateau B304 du 5.10 à 10H stade Anderson. (FCL 4 – BRON 2 – MEYZIEU 2) . Lu et Noté

OL : Tous les plateaux auront lieu à 10H à l'académie OL 8 rue Mélina Mercouri à Meyzieu

CDFC : Tous les plateaux auront lieu à 11H stade TISSERAND à CHASSIEU. Lu et Noté

FC VENISSIEUX : Plateau B404 du 12.10 à 10 H stade DELAUNE (meyzieu 2 – TRINITE 2 – CDFC 2) Lu et Noté.



PV 451 DU JEUDI 3 OCTOBRE 2019

Plateau E404 du 12.10 à 14 h stade GERIN (CDFC 5F – UGA 3 – ROULE 2) Lu et Noté.

Plateau A302 du 5.10 a 10H stade Delaune. (ASVEL 1 – MONTCHAT 1 – BELLECOUR 1) Lu et Noté.

Plateau D304 du 5.10 à 11H stade Gérin (CDFC 4 – PIERRE BENITE 1 – UGA 1) Lu et Noté.

Plateau F302 du 5.10 à 14H stade Gérin (VENISSIEUX 5 – VENISSIEUX 7F- GERLAND 5F – MEYZIEU 6)

ASUL : Tous les plateaux à 10H stade SEVERINE sauf en cas de réception de festi, plateaux décalés à 11H. Lu et Noté.

TRINITE : Plateau A305 du 5.10 à 10h00 stade Pierre Bavozet (OL 1 , FCL 2 et Villeurbanne United 1)

Plateau E402 du 12.10 à 10h stade BAVOZET (ASUL2 , UGA 2 , GERLAND 4) Lu et Noté.

FCL

Jour		Adversaires	Lieu
05/10	10h00	Site Fc Lyon 9 (D301)	Complexe Ebrard / Vuillermet - Terrain Vuillermet
		Cs Lyon 8 3, Fc Mulatiere 1,Fc Lyon 9	196 avenue Paul Santy - 69008 Lyon
	10h00	Site Fc lyon 14 (E304)	Stade du Clos Layat - Synthétique 2
		Co St Fons 2, As Montchat 6, Fc Gerland 4	260 Route de Vienne, 69008 Lyon
	10h00	Site Fc Lyon 15 (E301)	Stade du Clos Layat - Synthétique 1
		Chassieu Décines Fc 3, Es Trinité 5, Fc Lyon 10	260 Route de Vienne, 69008 Lyon
Jour	Coup Envoi	Adversaires	Lieu
12/10	10h00	Site Fc Lyon 1 (A401)	Complexe Ebrard / Vuillermet - Terrain Vuillermet
		Ol 1, Chassieu Décines 1,Vénissieux Fc 1	196 avenue Paul Santy - 69008 Lyon
	10h00	Site Fc Lyon 3 (B401)	Stade du Clos Layat - Synthétique 1
		Asul 1, As Bellecour P 2,Villeurbanne U 2	260 Route de Vienne, 69008 Lyon
Jour	Coup Envoi	Adversaires	Lieu
19/10	10h00	Site Fc lyon 11 (C504)	Stade du Clos Layat - Synthétique 2
		Ol 2, As Buers 2, Scbtp 2	260 Route de Vienne, 69008 Lyon
	10h00	Site Fc Lyon 12 (D502)	Stade du Clos Layat - Synthétique 1
		Vénissieux fc 3,As Montchat 4, Fc lyon 8	260 Route de Vienne, 69008 Lyon



COMMISSION U9

COIGNOT Thierry u9glm@free.fr

Dates Festi-Foot Phase 1 : 5/10/19 – 19/10/19 – 16/11/19 – 30/11/19 – 14/12/19

Dans l'attente de vos propositions de terrain en cas de manque, nous désignerons d'office.

Horaires Festi-Foot : Pour les Festi-Foot commencent à 9h30 présence des équipes à 8h45.

Pour les Festi-foot commencent à 10h présence des équipes à 9h15.

Ne pas oublier d'amener une feuille d'effectif + listing des licenciés + ballon et maillots, de remplir et signer la feuille de bilan fournie par le club recevant.

Inscription d'une quatrième équipe du VUFC à diriger sur le centre du FC GERLAND le 5 Octobre.

FESTI -FOOT du 5 Octobre

Centre SCBTP Stade L.LAGRANGE à 9H30 : SCBTP 3-4 / VENISSIEUX FC 3-4 / FCL 3-4 / FEYZIN 3-4

Centre VENISSIEUX FC Stade L.GERIN à 9H30 : VENISSIEUX FC 1-2 / ASVEL 1-2 / CO ST FONTS 1-2 / ASAV 1-2

Centre CHASSIEU DECINES FC Stade TISSERAND à 9H30 : CDFC 1-2 / AS MONTCHAT 1-2 / ES TRINITE 1-2 / AS BELLECOUR 1-2

Centre CHASSIEU FC Stade TISSERAND à 9H30 : CDFC 3-4 / AS MONTCHAT 5-6 / ES TRINITE 3-4 / AS BELLECOUR 3-4

Centre ASUL Stade SEVERINE à 9H30 : ASUL 1-2 / SCBTP 1-2 / UGA 2-3 / FCL 11-12

Centre JS IRIGNY Stade YVOURS à 10H : JS IRIGNY 2-3 / ASBGL 2-3 / US MEYZIEU 3-4 / AS MONTCHAT 9-10

Centre CHARLY Stade R.BOURETTE à 10H : CHARLY 1-2 / FCL 9-10 / ES TRINITE 5-6 / /AS MONTCHAT 11 / VUFC 3

Centre FCL Stade EBRARD à 10H : FCL 5-6 / VENISSIEUX FC 7-8 / ASVEL 5-6 / US MEYZIEU 5-6

Centre US MEYZIEU Stade des SERVIZIERES à 10H : US MEYZIEU 1-2 / FCL 1-2 / ASVEL 3 / JS IRIGNY 1 / ASUL 3

Centre US MEYZIEU Stade des SERVIZIERES à 10H : US MEYZIEU 7-8 / FCL 7-8 / ASVEL 4 / FCR MULATIERE 3

Centre FC GERLAND Stade des CHANNEES à 10H : FC GERLAND 1-2 / USMP BENITE 1-2 / FEYZIN 1-2 / O.LYONNAIS 3 / VUFC 4

Centre FCR MULATIERE Stade DANILLO à 10H :FCR MULATIERE 1-2 / VENISSIEUX FC 5-6 / AS MONTCHAT 7-8 / FCL 13-14



PV 451 DU JEUDI 3 OCTOBRE 2019

Centre AS MONTCHAT Stade M.V.FOE à 10H : AS MONTCHAT 3-4 / FC GERLAND 3-4F / AS BELLECOUR 5F / CDFC 5-6F / FCL 15

Centre AS BUERS Stade MATEAO à 10H : AS BUERS 1-2 / O.LYONNAIS 1-2 / VUFC 1-2 / UGA 1 / ASBGL 1

En cas d'erreur (Nombre d'équipes) ou d'horaire, nous en informer le plus rapidement possible.

ES TRINITE : proposition de terrain pour le :19/10 – 16/11 – 30/11 -14/12 Remerciements. Vous recevrez le 19 /10.

COMMISSION U7

Présent : MOUNIER Christian glmu7@free.fr 0662066542

Veillez noter les journées U7 : Festi-Foot :12 octobre-9 novembre -23 novembre-7 décembre

Clubs ayant proposés leur terrain :

- AS BUERS : 12/10 / 9/11 / 27/11 / 7/12
- Js IRIGNY : 12/10 // 9/11 / 27/11 / 7/12
- ASUL : 12/10 // 9/11 / 27/11 / 7/12
- VENISSIEUX FC : 12/10 // 9/11 / 27/11 / 7/12
- Us MEYZIEU : 12/10 // 9/11 / 27/11 / 7/12
- SCBTP : 12/10 // 9/11 / 27/11 / 7/12
- VUFC :9/11// 7/12. Remerciements.
- FC GERLAND : Toute la saison. Remerciements
- CO ST FONS 12/10 – 9/11 – 23/11 Remerciements
- USM P.BENITE : Toute la saison. Remerciements.
- FCL : Toute la saison Stade VUILLERMET/EBRARD. Remerciements
- FEYZIN :12/10 – 9/11 – 7/12. Remerciements.

Nous ferons un roulement pour les terrains pour que tous puissent recevoir.

Mails : JS IRIGNY nous informant de la suppression d'une équipe
FCR MULATIERE inscription d'une 2ème équipe.

JOURNEE D'ACCUEIL DU 28 SEPTEMBRE - Stade L.GERIN VENISSIEUX FC

Remerciements au **VENISSIEUX FC** pour le prêt de leurs installations et pour leur accueil.

Remerciements aux éducateurs en validation de diplôme pour leur investissement.

A Thierry PRESTITO de la commission technique pour une petite piqure de rappel sur le fonctionnement de la catégorie U7 avec explications et documents qui seront surement mis en pratique sur les prochains festi-foot.!

Remerciements aux membres du GLM.

Remerciements à M.CHAUVOT pour sa visite. Très belle journée et une bonne ambiance. Pas de problème sur le déroulement des rencontres sauf peut être pour les équipes qui viennent sans ballon ! Les parents dans l'ensemble ont eu un meilleur comportement même si certains veulent être au plus près de leurs enfants. Concernant les feuilles d'effectifs un net progrès continuez comme ça. Le matin 40 équipes convoquées 36 présentes Equipes absentes ASAV 3 équipes- AS BUERS 1 équipe – AS BELLECOUR 1 équipe. L'après-midi 36 équipes convoquées ,34 présentes. Absent FCL 1 équipe – FCR MULATIERE 1 équipe. A se rappeler pour les prochains Festi-Foot. Trois joueurs + un gardien sur le terrain deux remplaçants ;venir avec un ballon taille 3 ;un jeu de maillots voir un jeu de chasuble en plus et sa feuille d'effectifs.

Horaire Festi-Foot convocation 9H30 début 10H. Festi Animations convocation 9H début 9H30

Désignation Festi-Foot du 12 octobre à 10H

Site AS BUERS Stade MATEO : AS BUERS 1-2 / ASVEL 1-2-3 / VUFC 1-2 / UGA 1-2 / ASAV 1-2 / AS BELLECOUR 1-2-3F

Site USM P.BENITE Stade BROTIILLON : USM PB 1 / JS IRIGNY 1 / CO ST FONS 1-2 / CHARLY 1 / FEYZIN 1-2-3 / FCR MULATIERE 1-2

Site ASUL Stade SEVERINE : ASUL 1-2-3 / SCBTP 3-4 / FCL 1-2-3-4 / AS MONTCHAT 1-2 / ASBGL 1-2-3

Site FC GERLAND Stade des CHANNEES : FC GERLAND 1-2 / FCL 5-6-7 / US MEYZIEU 5-6-7-8 / VENISSIEUX FC 1-2-3 / ES TRINITE 1-2

Site SCBTP Stade L.LAGRANGE : SCBTP 1-2 / FCL 8-9-10 / AS MONTCHAT 3-4 – CDFC 3-4 / VENISSIEUX FC 4-5-6

Site US MEYZIEU Stade des SERVIZIERES : US MEYZIEU 1-2-3-4 / FCL 11-12-13 / VENISSIEUX FC 7-8 / CDFC 1-2 / ES TRINITE 3-4

Prochain festi-foot le 9 novembre avec un festi-animations de 24 équipes sur le site du FCL(terrain à définir).